



# LE LIEN

Année 1989

BULLETIN DES "AMIS DU GRANDVAUX "

N° 26

Siège social : Mairie de GRANDE RIVIERE

CCP 2861-59 F DIJON

39150 - SAINT LAURENT EN GRANDVAUX

Année 1989

N° 26

## BULLETIN DES " AMIS DU GRANDVAUX "

Dans ce numéro , vous trouverez :

Pages

- |   |         |
|---|---------|
| - Nos projets   | 2       |
| - Nos activités   | 3 - 4   |
| - Exposition du 125 ième anniversaire de<br>LA CROIX ROUGE          | 5       |
| ← Perte du Lac de L'ABBAYE  | 6       |
| - Historique de l'Eglise de SAINT LAURENT                           | 7       |
| - Fin de l'article de Mr FERREZ Jean sur<br>LA REVOLUTION FRANCAISE | 8 - 9   |
| - Le GENERAL JENOUDET   | 10 à 21 |
| - ANNONCES -  | 22 -    |
| - BILAN   | 23 - 24 |
| - ELECTIONS du 6 JANVIER 1989 -                                     | 25 - 26 |

Meilleurs vœux

pour cette nouvelle année.

Le geiant L. Charmu

# Nos projets

SOIREE -DEBAT DU 4 MARS 1989 :

A GRANDE-RIVIERE, Salle des GUILLONS , à 20 H. 30

1er SUJET . Pour marquer - encore - à notre façon, le 2ème centenaire de la Révolution, nous étudierons la vie et l'oeuvre de

Pierre - Alexandre LEMARE

né aux Faïvres en 1766

mort à PARIS en 1835.

Il fut un homme important en ces temps troublés de la Révolution et de l'Empire: Prêtre constitutionnel, grammairien, écrivain, homme politique, inventeur. L'Abbé MAILLET-GUY en a parlé dans l'HISTOIRE du GRANDVAUX ( page 432 ), pas élogieusement, et pas complètement.

A l'occasion du 2ème centenaire, Monsieur Max ROCHE, Docteur en Histoire, de souche grandvallière, vacancier à FONCINE, a écrit un livre consacré à Pierre-Alexandre LEMARE. Il nous communiquera certainement les résultats de son étude pour rendre intéressante cette soirée consacrée à l'évocation d'un " GRAND GRANVALLIER "

2ème sujet. LE COSTUME GRANDVALLIER.

Nous avons déjà mis ce sujet au programme de notre réunion de mars 88. Faute de temps, nous nous sommes contentés de dire ce qu'il y aurait à faire... de dire qu'il fallait travailler : rechercher, fouiller, lire, dessiner des patrons, tailler et coudre pour faire renaître de l'oubli la célèbre roulière. Oui, la roulière, mais il n'y a pas que cela : le costume féminin mériterait intérêt .

Pour la date indiquée, les AMIS du GRANDVAUX vont donc chercher, fouiller fonds d'armoires et fonds de cartons, explorer greniers, caves, granges et... poubelles, emprunter à ceux qui possèdent encore... ils vont apporter objets, photos et dessins... et même des albums de costumes des provinces, pour comparer et aider aux souvenirs. Peut-être deviner par queleffort les groupes folkloriques voisins - Bresse ou Savoie - sont parvenus à faire renaître les différents éléments de leur costume traditionnelle.

Tout le monde n'a pas quelque chose à dire sur Pierre-Alexandre LEMARE, mais chacun se souvient du bonnet blanc et des sabots de sa grand'mère, de la roulière du ROULIER du GRANDVAUX.

## EXPOSITION 1989.

Puisqu'il faudra que LES AMIS DU GRANDVAUX participent à l'animation de la FETE du HAUT-JURA , à PRENOVEL , en Août 1989, notre recherche sur le costume grandvallier qui, forcément, doit aboutir à une exposition, pourrait faire le sujet d'un stand parmi les stands des autres associations. ( Impossible de concevoir une autre exposition, en même temps, ailleurs... )

L'Exposition annuelle 1989 serait donc à PRENOVEL, en raison du lieu, choisi et accepté, où se tiendra la fête.

Il faudrait trouver un local où l'exposition puisse, soit anticiper un peu sur les dates de la fête, soit perdurer au delà de la fête, de telle sorte que nos visiteurs habituels, qui ne sont peut-être pas tous amateurs de fête populaire, puissent nous rendre visite, comme d'habitude, dans le calme et l'amitié, et continuer ainsi la tradition de nos expositions.

## BAL COSTUME des ENFANTS.

A CHATEAU des PRES, Le 12 Mars 1989, après-midi .

dans la belle et vaste SALLE des FETES.

Avec le concours de l'HARMONIE GRANDVALLIERE

et le concours des MAJORETTES de CHATEAU des PRES.

Ces gracieuses jeunes filles voudront bien nous faire une démonstration de leur habileté rythmique, et s'employer, puisqu'elles jouissent de l'expérience, à faire évoluer en ordre, discipline et joie la jeune population du GRANDVAUX.

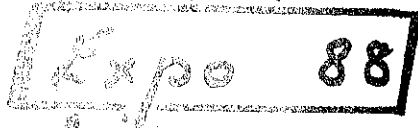
C'est ça le Bal ! .....

BORTIE PEDESTRE du 1er MAI 1989

Nous avons, ces dernières années visité quelques sites au sud du GRANDVAUX. Nous nous proposons, en 1989, d'aller visiter au NORD.

Nous laissons à l'initiative de nos AMIS du LAC des ROUGES-TRUITES et de FORT du PLASNE le choix d'un itinéraire intéressant.

Mais, nous souhaiterions terminer la journée au CENTRE D'ACCUEIL du LAC des ROUGES TRUITES, qui vient de s'agrandir, et que beaucoup de randonneurs désireront connaître.



*Bancs de plein air*

Compte-rendu.

Nous n'avons eu que 600 entrées, aux PIARDS, cette année: 600 entrées payantes; 700 visiteurs en comptant les participants à l'inauguration et ceux qui ont eu le privilège de visiter en dehors des jours d'ouverture officielle. Beaucoup ont exprimé leur satisfaction, leur admiration; tels ces instituteurs hollandais qui déclaraient en français: "Cette exposition sur le thème d'un objet usuel : bancs d'extérieur, nous a donné une idée d'animation, nous a ouvert des horizons..."

Mais, on se demande " pourquoi si peu ? " à comparer avec d'autres expositions de la région, à comparer avec l'Exposition du Frasnois qui a vu près de 2000 visiteurs, à comparer avec la Fromagerie de THOIRIA qui a enregistré presque 10000 entrées payantes, au cours de l'été. En changeant de sujet chaque année, ( ce que les expositions ciées ne font pas ) on se demande qu'est-ce qui motiverait le public du GRANDVAUX ? qui inciterait à faire 2 - 10 ou 20 Kilomètres ? Quelle exposition à laquelle les GRAND-valliers daigneraient-ils accorder intérêt ? qui motiverait les organisations mises en place en faveur du tourisme ? A quelle exposition pourrait-on conduire les familles de touristes flânant dans la région ? ou on pourrait conduire les enfants et les jeunes s'y documenter sur le patrimoine, l'histoire ou l'art ?

L'art était bien présent aux PIARDS cet été. Un art accessible à tous, puisque les tableaux représentaient des paysages, des sujets familiers, et par des peintres connus et aimés dans notre milieu. Combien de façons de voir nos lacs ? Combien de regards poétiques d'une rive ou une autre de notre lac de l'ABBAYE !...

Et les BANCs de PLEIN AIR ne manquaient pas, eux aussi, à leur pouvoir évocateur. "Sur un banc de bois... de pierre... de ciment... il y a plus qu'un banc. Il y a repos, loisir, communication, amitié, bon voisinage, amour."

Les maquettes, très belles, qu'on aurait aimé plus nombreuses, vu les nombre des travailleurs du bois, dans le pays. Les travaux des élèves des petites classes, ... charme et poésie... Les élèves étaient si heureux d'avoir fait quelque chose à exposer : " Le banc violet, c'est moi qui l'ai fait ".... De beaux bancs solides par les menuisiers de l'endroit: modèles pour agrémenter nos devant de portes.

Et les photos de bancs : les organisateurs de l'exposition avaient-ils imaginé recevoir autant de belles photos ? de partout : de Paris : Les bancs de Paris !... de Bretagne, des jardins d'Allemagne, des musées de Hollande et d'Espagne? des bancs ruraux... Photos d'artistes... photos anciennes telle celle représentant les bancs devant l'ancienne poste de Saint-Laurent, sur lesquels ont essayé de reconnaître les gens du passé ... bancs d'amoureux... bancs de Peynet... bancs avec une légende pleine d'humour... Toutes ces photos ont été reçues comme des cartes de visites d'amis, manifestant combien ils nous estiment et restent attachés au Grandvaux. Ces photos de bancs restent un régal pour l'amateur de belles photos et une leçon d'art pour ceux qui s'appliquent à se perfectionner dans la manipulation de leur caméra.

Ces photos vont être regroupées dans des albums pour les AMIS du GRANDVAUX. Elles garderont leur pouvoir évocateur des horizons entrevus et des amitiés liées, en même temps que de l'effort déployé pour mettre en place cette exposition.

Nos AMIS d'ailleurs qui vont lire ce "LIEN" y trouveront les remerciements pour leur collaboration et une invitation à nous continuer leur aide si sympathique. Nous leur donnons rendez-vous pour les manifestations futures, à concevoir et à réaliser.

9

Nous n'omettrons pas de dire , pour terminer ce compte-rendu de l'Exposition, que nous avons beaucoup aimé voir fleurir les Bancs de Plein Air , ici ou là , dans le Grandvaux et alentour. En ce bel après-midi d'un dimanche d'Août, sur un parcours de 20-25 Km , tous les bancs de plein air, publics ou privés, en forêt, dans le village, le long de la nationale, tous les bancs étaient occupés : occupés par des gens heureux, heureux du soleil, heureux de l'ombre, heureux de la compagnie, heureux des vacances, heureux du GRANDVAUX...

" Il y avait un banc devant toutes les maisons du village autrefois... et c'était bien... on s'asseyait... on causait..."

Denise PIARD.

VOYAGE à LA CHAUX de FOND et au LOCLE  
Compte-Rendu

---

Le 30 Octobre 1988, le voyage annuel des AMIS du GRANDVAUX avait pour but , en Suisse, La CHAUX de FOND et LE LOCLE. 48 participants ; beau temps; bonne ambiance.

Nous avons traversé une suite de paysages , sans doute déjà connus, mais véritablement magnifiques sous le soleil d'automne: forêts , lacs, sapins, jolis villages, vertes prairies avec du beau bétail: c'est bien notre Jura , notre "Cher Jura " qui est en train de s'équiper de routes modernisées. Le repas à VILLERS le LACS a été un moment d'amitié gastronomique..

La CHAUX de FOND a étonné : l'aspect, l'activité, la presse d'une grande ville ! ( et nous y étions un dimanche soir ! ) Une ville soignée et décorée à "la Suisse "... Nous avons bien retrouvé au Musée Paysan les objets traditionnels de nos montagnes : J'aime entendre dire : "J'ai déjà vu ça chez moi... J'ai encore, dans ma grange, dans mon grenier , un objet comme ça... je sais encore comment le faire fonctionner.... Les Suisses n'ont pas tout jeté ! "

Le but principal du voyage était la visite des MOULINS SOUTERRAINS du COL des ROCHES , au LOCLE.

L'ensemble du Musée, très visité , a été ouvert au public depuis 2 ans seulement. Il est dû à l'initiative d'un groupe de bénévoles qui ont oeuvré durement , avec persévérance, pour sortir les détritrus amoncelés dans les grottes depuis bien des années, lorsque les moulins furent abandonnés. Cet immonde travail n'a pas été toujours compris et encouragé par ceux qui croient représenter l'opinion publique.

Après la peine, la récompense : voici en place ces énormes meules qui font mieux comprendre le système séculaire et si oublié de la mouture. Voici mises en place le système d'échelles qui, en toute sécurité, fait descendre le public dans des grottes longues et profondes; Nous avons eu, à notre service, la compétence d'une guide convaincue, qui avait participé aux travaux. Que d'efforts par les générations passées, depuis des temps préhistoriques, creusant des puits, aménageant des arrivoirs, taillant le roc, élargissant les failles, empierrant ailleurs , pour installer les roues hydrauliques impressionnantes. Spéléologie et histoire !!

L'eau est absente, pour le moment, aussi les meules sont-elles immobiles.

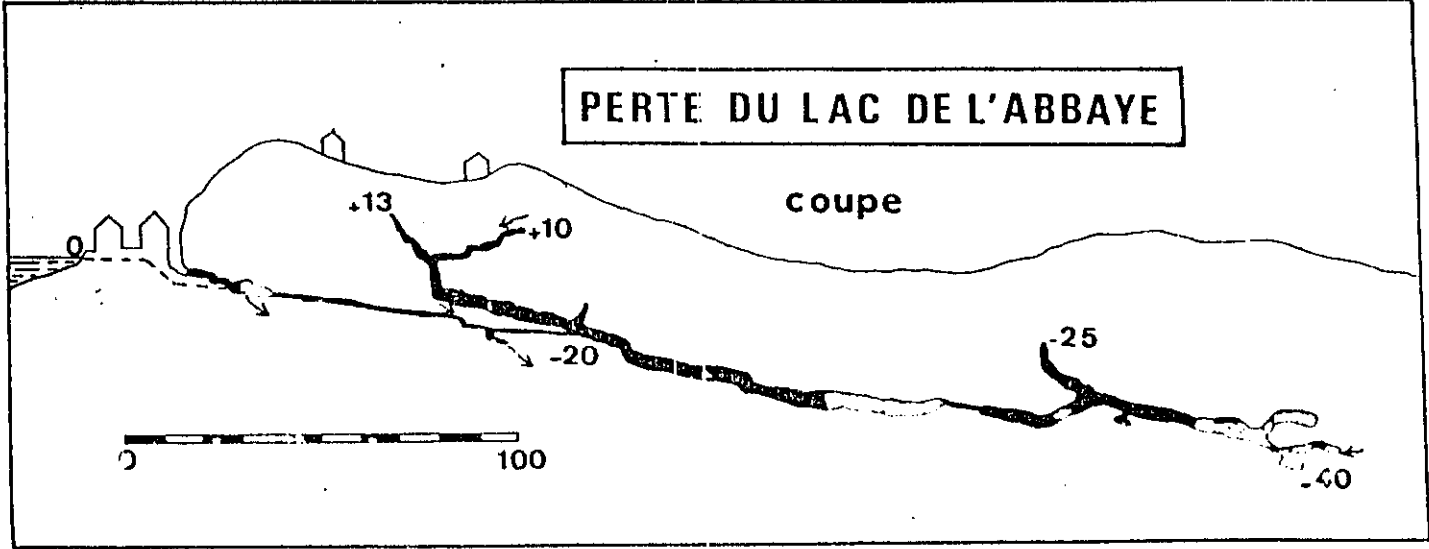
Ce qui rend le site des Moulins Souterrains "du Col de la Roche plus intéressant encore, pour les GRANDVALLIERS, c'est qu'ils ont conscience de posséder chez eux un site comparable, et bien ignoré: le long du lac de l'Abbaye, en dessous de l'usine Michel-Grosjean, anciennement " Grands Moulins du Grandvaux "

L'eau, déversoir du lac animait une roue à aube, dont on peut voir la trace, avant de se précipiter dans une fosse de plus de 40 mètres de profondeur, point de départ d'une successions de grottes , de conduits, de syphons, formant le cours de la rivière souterraine de "L'ENRAGE", de l'ABBAYE, à MOLINGE : 20 Km à vol d'oiseau. Un rêve pour la spéléologie ! La roue a disparu, mais la puissante turbine est encore en activité, car ici, il y a de l'eau !

Denise PIARD.



# PERTE DU LAC DE L'ABBAYE



A) Perte du lac de l'Abbaye JU 297

Canton : St Laurent    Commune : Grande Rivière  
X : 873,85    Y : 175,58    Z : 871m

1/ DESCRIPTION

a) La zone d'entrée

L'accès se fait par la scierie Grosjean qui utilise la chute d'eau pour produire son électricité par une turbine (Débit : 600 P/s). Il faut descendre 3 rampes d'escaliers depuis le niveau de la route pour arriver au porche (3x5m) à -8m sous la surface du lac. Une galerie confortable, partiellement comblée par des remplissages miocènes (grès verts, argiles grises et conglomérats à silex) conduit à une large salle où l'on retrouve l'eau provenant de la turbine à la sortie d'un canal artificiel. Le ruisseau est de débit très variable, régularisé par une vanne à la scierie. En étiage, il ne coule que lorsque cette vanne est ouverte pour permettre le fonctionnement électrique de l'usine pendant les heures de travail. En période normale, le débit dépasse le volume utilisé par la turbine et le ruisseau coule de façon permanente, traverse la salle puis se perd dans des fissures impénétrables comblées par des cailloutis miocènes. En période de crue, l'eau doit monter de quelques mètres et alors employer les boyaux très érodés qui donnent accès à la suite de la cavité.

Extrait de l'ECHO DES CAVERNES par M.COTTET et F.JACQUIER

Il y a 219 ans que notre église de ST LAURENT a été consacré pour le culte de Dieu notre Père/

Au bord de ce "Chemin des pèlerins " qui venait de Besancon , Salins , pour se rendre à St Claude où les chrétiens se rendaient en pèlerinage , il y avait déjà depuis 1650 une petite chapelle . Elle servait aussi pour la messe du dimanche à laquelle venait assister les habitants du Voisinal de Joux , de Salave et de La Chaumusse . Mais la chapelle devenait trop petite .Aussi en 1767 , elle sera pratiquement démolie pour laisser place à notre église.

Son clocher est couronné d'un dôme comtois comme à l'Abbaye. L'église a les dimensions actuelles . A l'intérieur sur la tribune il y a un orgue pour accompagner et soutenir le chant des fidèles. Tout autour de l'église , les morts trouvent place dans l'ancien cimetière.

Mais en 1867 un violent incendie détruit la plus grande partie du village . L'église est très ~~end~~ommagée : le dôme du clocher, les cloches , la charpente de la toiture , peut-être même la voûte de l'église , l'orgue et la tribune , tout cela est détruit.

Un élan de solidarité se manifeste dans tout le département et même au delà / Des aides arrivent . Le village est reconstruit. Une flèche remplace le dôme.

2 chapelles de façade viennent s'accoler contre le clocher

3 nouvelles cloches sont mises en place.

Et voilà notre église ST Laurent REPARTIE POUR I siècle.

En 1973 , elle st restaurée : toiture , clocher , talvane , par la Municipalité . L'intérieur est complètement repris ;peinture , boiseries , avancement de l'autel ; une 4° cloche est achetée.

Sous le regard vigilant et actif du Doyen MERMET , l'église de St Laurent peut ainsi fêter son 2° centenaire.

----

Au milieu du village , notre église continue d'accueillir le rassemblement dominical des chrétiens . C'est là que les disciples de Jésus viennent écouter la Parole de Dieu , c'est là qu'ils viennent célébrer les sacrements de Jésus , c'est là qu'ils apprennent a être , en eux-mêmes , et dans leur peuple -La Maison de Dieu .

-----

Nos Deux "Vices-Présidents , Madame Denise PIARD et Monsieur Raymond MICHEL GROSJEAN étant hospitalisés , nous leur souhaitons un prompt rétablissement ...

"LES REFLEXIONS et PROJETS DU CAHIER DE DOLEANCES DE SAINT CLAUDE  
SUR LA REVOLUTION FRANCAISE "

( Suite de l'article de Mr Jean FERREZ paru au lien N° 25 )

L'article 2, dans le même esprit, prévoit que les bénéfiques consistoriaux, c'est-à-dire les évêchés, abbayes et autres, accordés par le Pape en consistoire (assemblée des cardinaux) seront accordés pour moitié au clergé du Tiers-Etat sans qu'il puisse bénéficier de pension plus forte que les bénéficiaires de la noblesse.

Les articles 4, 5 et 6 du document original sont reproduits ci-contre.

L'attitude des populations vis-à-vis des ordres religieux est exprimée dans l'article 4 ; les petites communautés religieuses sont supprimées et elles sont regroupées dans les villes en maisons principales de chaque ordre, avec mission de se consacrer gratuitement à l'éducation de la jeunesse. C'est sans doute la première fois que la notion de gratuité de l'enseignement est affirmée. Implicitement, les ordres contemplatifs sont invités à s'attacher à la formation soit des jeunes gens, soit des jeunes filles.

Les articles 5 et 6 répondent à un double voeu des populations :

- avoir sur place une église et un prêtre qui préside aux divers évènements de la vie : baptême, mariages, décès, et qui tient l'état-civil ; souvent, les assemblées des habitants se tiennent dans l'église sous sa présidence.
- voir disparaître l'accumulation des diverses impositions dues au seigneur et au curé.

Les évêques ouvriront les cures et les chapelles secondaires en fonction de la distance de l'église au village, et à la demande des populations. Le projet fixe cette distance à une demi-lieue, c'est-à-dire, selon les provinces, 2 kms à 2,5 kms.

La portion congrue, c'est-à-dire la pension annuelle payée par le bénéficiaire de la dîme au prêtre qui dessert son bénéfice, est fixée à 1 200 livres pour les curés, 350 livres pour les vicaires domestiques qui vivent avec le curé, et 700 livres pour les vicaires résidants responsables des chapelles succursales (5).



Les sommes nécessaires seront prélevées sur le montant des dîmes, qui pourront être abandonnées moyennant indemnité. Par contre, le casuel des curés, c'est-à-dire les ressources fortuites, est supprimé, notamment les lods et ventes qui étaient fixés dans le Grandvaux au tiers-montant (c'est-à-dire au taux énorme de 50 % du prix de la vente).

Sont également supprimés les droits traditionnels de diverses natures appelés "menus deniers" perçus sur les paroissiens :

- coupe de feu,
- bichons ou droit de moisson (2 mesures d'orge et 1 mesure d'avoine pour chaque homme "faisant charrue"),
- carterons,
- gerbes.

Enfin, dans tous les lieux où il y aura un vicaire chef, les habitants seront déchargés de toutes contributions pour l'entretien et la reconstruction de leur mère église et du presbytère principal. Cette disposition répond à une revendication qui fut pendant des siècles celle des habitants de Fort-du-Plasne et du Lac des Rouges Truites d'une part, de ceux de Prénovel et des Piards d'autre part ; en effet, ils étaient tenus à l'entretien et le cas échéant à la reconstruction de l'église mère de l'Abbaye. En 1789, elle intéresse en outre les habitants de St Laurent et de St Pierre, qui viennent d'obtenir une église succursale.

Pour terminer avec cette partie nous noterons que nombre de dispositions des articles du titre III seront reprises dans la Constitution civile du clergé du 12 juillet 1790. Elles semblent bien avoir été acceptées par les *membres* *du* clergé grandvallier - auquel les habitants étaient d'ailleurs très attachés - puisque la totalité d'entre eux prêteront le serment de fidélité à la Nation et au Roi (apparemment sans réserve).  
(à suivre)

J. FERREZ

# LE MALAISE PAYSAN DANS LE GRANDVAUX... EN 1789

Fréquemment, l'actualité nous rappelle qu'il existe ce qu'il est convenu d'appeler un « malaise » paysan. Celui-ci se traduit par des déclarations des syndicats d'agriculteurs et parfois aussi par des manifestations houleuses destinées à attirer l'attention des pouvoirs publics. Le chef de l'Etat lui-même, et le ministre de l'Agriculture, M. Duhamel, n'ont pas manqué de noter récemment l'urgence qu'il y avait à résoudre ce problème.

Quelles que soient les difficultés rencontrées par les cultivateurs, il faut reconnaître cependant qu'elles n'ont rien de comparables heureusement aux conditions qui étaient faites aux « manants » qui habitaient en 1789, quelques mois avant la Révolution, le territoire de la paroisse de l'abbaye du Grandvaux dont le curé dirigeait, selon ses dires, « les âmes de tous les habitants du Grandvaux » :

Ce curé se nommait M. Martelet et il était surnommé le Vincent le-Paul-des-Montagnes.

Ainsi dès mars 1789, ce prêtre adressait-il une déclaration à Sa Majesté pour lui demander la suppression du droit de ses moissons, estimant que les dîmes suffisaient largement à sa subsistance (trappelons que sous l'ancien régime, chaque habitant devait le dixième de ses revenus au curé de la paroisse). « Tel est le vœu que j'expose à Sa Majesté, déclarait-il à la fin de sa lettre. J'ai cru devoir ces sacrifices, en ma qualité de pasteur, de patriote et de fidèle sujet ».

Ce curé généreux expliquait en effet au roi l'effroyable misère de ses paysans. Le Grandvaux comptait alors environ mille feux. Chacun devait fournir au curé une mesure d'orge et une mesure d'avoine, en plus de la dîme. Le sacristain recevait à son tour une autre mesure d'orge.

Or, poursuit ce prêtre, « le climat que j'habite est si froid que l'hiver y dure huit mois de l'année ; et si aride qu'on n'y sème qu'un peu d'orge et d'avoine, qui sont quelquefois gelés avant d'être récoltés et ne rendent pas le tiers en sus des semences ! Les habitants n'ont d'autres ressources, pour payer les deniers royaux, que l'industrie et le produit de leur bétail ».

Les paysans devaient au seigneur également l'impôt du lods, soit cinquante pour cent de tous les héritages. Ils devaient lui payer le cens, soit vingt pour cent de toutes les récoltes. Les officiers du seigneur pouvaient de plus leur infliger des amendes fort lourdes « qui dépassaient parfois toutes les impositions ».

De plus, dit-il « le peu de parcours qu'ils ont pour faire paître leur bétail dans la belle saison, est « écuéné », coupé à la bêche, labouré par ceux des leurs qui n'ont pas de quoi subsister. Ils brûlent la terre, ne pouvant y mettre de l'engrais, et changent de place tous les deux ou trois ans ».

L'addition des dîmes, des droits de moisson, des deniers royaux, des lods et des cens ne permettaient guère aux paysans de survivre, et l'on comprend mieux que ceux-ci, pendant la Terreur, aient fait parfois un mauvais sort à leurs oppresseurs. Car, bien entendu, tous les nobles et tous les membres du clergé n'avaient pas la générosité de ce curé de l'abbaye du Grandvaux.

Ainsi, dans une lettre adressée aux Etats Généraux de la province, un gentilhomme franc-comtois demande non seulement qu'on maintienne tant d'institutions utiles au régime féodal, mais il réclame qu'on rétablisse le droit de cuissage ! Une autre anecdote exprime le suprême dédain manifesté envers le peuple.

Le 30 mars 1789, une disette des grains et des subsistances a lieu sur les marchés de Besançon. Une émeute populaire a lieu dans la ville, et de nombreux meneurs sont arrêtés. Ils expliquent leur colère au tribunal en rapportant le propos d'un membre du Parlement qui leur avait déclaré « que le blé n'était jamais trop cher ; que si la canaille avait faim, elle pouvait aller brouter l'herbe aux prés de Vaux ; que quand il en crèverait la moitié, il y en aurait encore trop ».

Guy THOMAS.

UN SOLDAT GRANDVALLIER  
LE GENERAL LEON JENOUDET

Léon Jenoudet est un grandvallier de pure souche, par son père, de Saint Laurent et plus précisément du hameau de Salaves et par sa mère, de Saint Pierre.

Son grand père paternel, François Régis, était un "roulier" du Grandvaux. Il mourut prématurément par accident en 1863 laissant sa veuve dans la détresse avec 7 jeunes enfants.

Son père, second de la famille, avait alors 10 ans.

A l'âge de l'appel sous les drapeaux, il avait tiré un "mauvais numéro", et il avait fait son service militaire, qui était alors de 5 ans, aux dragons de Lunéville. A sa libération et en raison du temps déjà passé, il décida de d'engager dans la Gendarmerie.

Marié à Sidonie Ferrez, d'une vieille famille de Saint Pierre, il eut un fils Charles Léon qui naquit le 14 novembre 1885 à BEAUFORT, près de Lons le Saunier.

Distingué par son instituteur pour son intelligence et sa vivacité d'esprit, Léon Jenoudet fut reçu au concours des bourses, et continua ses études secondaires au lycée de Lons le Saunier. Brillant élève, travailleur, il fut reçu au baccalauréat en 1904, à une époque où il y avait 7000 bacheliers reçus chaque année en France.

Tout le portait vers une carrière militaire :

La solide formation civique reçue à l'école, l'esprit patriotique de toute la nation, la hantise de l'agression allemande et le culte de la Revanche, enfin le milieu familial.

Léon Jenoudet s'engagea à Lons le Saunier au 44<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie , le régiment du Jura.

Après quelques années passées dans la Troupe , où il apprit à connaître pour la partager , la vie du soldat , ses besoins , ses aspirations , ses qualités de coeur et de dévouement , il fut reçu à l'école d'infanterie de Saint Maixent dont il sortit officier.



Léon . Jenoudet  
Commandant au 152<sup>m</sup> R.I  
en 1918

## LA GRANDE GUERRE

(1914-1918)

En Août 1914, la guerre le trouve lieutenant au 152ème Régiment d'Infanterie à Gérardmer à la frontière des Vosges.

Les photos de l'époque le montrent avec sa haute taille de grandvallier (1m80), svelte, la figure fine et énergique barrée d'une grande moustache, le regard direct.

Toute la grande guerre, il allait la faire au 152, plus familièrement appelé le 15/2, le régiment métropolitain le plus glorieux de l'Armée, celui dont le drapeau fut le premier à être décoré successivement de la Croix de Guerre, de la Médaille Militaire et de la Légion d'Honneur.

Régiment des Vosges, il comptait aussi de nombreux soldats originaires du Haut-Jura : si l'on va à l'église de Fort du Plasne, et si l'on allume le bas de la chapelle à droite où se trouvent les photos des morts au combat de la commune, 3 sur les 20 en tenue militaire portent l'écusson du 152.

18 Août 1914, le régiment se porte en avant, attaque à la baïllonnette, culbute les unités bavaroises qui lui sont opposées, s'empare de Munster et atteint le 21 Août les faubourgs de Colmar. C'est l'heure de la Revanche.

Commandant la section de mitrailleuses du Régiment, le lieutenant Jenoudet participe à tous ces combats victorieux. Mais la décision se fait à l'autre aile du front où les Allemands vainqueurs en Belgique, avancent vers Paris jusqu'à la Marne.

Le 152 reçoit l'ordre de se replier sur la frontière des Vosges où il sera engagé pendant près de 2 ans.

La guerre de mouvement est terminée. Les opérations ont maintenant des objectifs limités mais terriblement coûteux : la conquête d'un village ou d'une crête face à un adversaire enterré dans les tranchées, derrière les barbelés, défendus par les mitrailleuses et l'artillerie.

Fin Septembre, après 4 jours de combats, c'est la prise du sommet du Spitzenberg, au dessus de Saint-Dié.

Fin Décembre, le 152 reçoit l'ordre de s'emparer du village de Steinbach près de Thann. Au début de l'attaque, le lieutenant Jenoudet prend le commandement d'une compagnie dont le capitaine a été tué. Il l'entraîne à l'assaut, atteignant le premier la lisière du village et en permettant le débordement par les unités voisines.

Mais les Allemands s'accrochent dans les ruines, et il faut 15 jours et 15 nuits de combats farouches, en plein hiver, sous la neige, dans les tranchées envahies d'eau, pour briser leur résistance. Le régiment a perdu un millier d'hommes. Pour Léon Jenoudet, c'est la première blessure.

1915, l'année des plus grands sacrifices pour l'infanterie française. Le 15/2 reste sur le front des Vosges, à l'Hartmanwillerkopf, appelé encore l'Hartman ou le Vieil Armand.

Culminant à 956 mètres, ce sommet donne des vues lointaines sur la plaine d'Alsace. Il va faire l'objet d'une bataille acharnée. Le 152 qui s'y illustra fut appelé par les Allemands le Régiment des Diables Rouges.

Le 22 Mars 1915, le régiment attaque l'Hartman. Il faut 2 jours d'assauts farouches pour s'en emparer. L'historique du 152 indique "du haut des rochers nos mitrailleurs ardents à suivre la première vague, enthousiasmés par leur chef, le lieutenant Jenoudet, qui, blessé, veut faire l'attaque jusqu'au bout, traquent par leurs rafales, les Allemands en fuite". Cité à l'ordre de l'Armée, Léon Jenoudet est promu capitaine après les dures journées du 25 et 26 Avril 1915 où 6 bataillons d'élite allemands ne peuvent reprendre le sommet.

Le 21 Décembre 1915, le 152 est rappelé à l'Hartman qui a été perdu. En quelques heures, avec une vigueur exceptionnelle, il a repris tout le massif, faisant 800 prisonniers. Hélas, à ce jour de victoire allait succéder un terrible jour de deuil. Toute la nuit, les Allemands ont rameuté leurs réserves, concentré leur artillerie. A l'aube, leur contre attaque se déclenche face à la ligne française non encore organisée, placée dans la contrepente où l'artillerie ne peut les appuyer, et alors que des poches de résistance ennemies subsistent sur leurs arrières. Bientôt, dans ce combat de montagne, le régiment est isolé, débordé et tronçonné. Dans l'après-midi, le Capitaine Jenoudet rappelé par son Commandant, se rend avec lui aux premières lignes. A un carrefour, le Commandant prend d'un côté et enjoint à son Capitaine de partir de l'autre côté. La chance va jouer. A quelques dizaines de mètres de là,

le Commandant est cerné par les Allemands ; refusant de se rendre, il est abattu. Le capitaine Jenoudet a pu rejoindre ses mitrailleurs, au moment où ils sont eux-mêmes sur le point d'être submergés. Réagissant instantanément, il peut regrouper ses hommes qui, emmenant leurs mitrailleuses, rejoignent la crête en perçant l'encerclement ennemi.

En fin de journée, le 152 qui se maintient au sommet est pratiquement anéanti. 2000 hommes manquent à l'appel. Sur 58 officiers, 20 ont été tués et 28 sont disparus. Parmi les survivants, le capitaine Jenoudet. Félicité pour sa bravoure, son sang-froid et son esprit de décision, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur sur le champ de bataille.

1916 - La guerre se transforme. Guerre d'usure, guerre de matériels. Les batailles durent de longues semaines, avec de terribles préparations d'artillerie sur des lignes de tranchées puissamment fortifiées.

Avec son régiment, le Capitaine Jenoudet participe à la bataille de la Somme.

Le 3 Septembre, à Cléry-sur-Somme, son bataillon après avoir enlevé tous ses objectifs, tient énergiquement sur la position conquise, malgré l'insuccès des bataillons voisins. Léon Jenoudet reçoit sa 4ème citation pour "avoir contribué largement au succès et pour s'être prodigué avec un entier mépris du danger en utilisant habilement son unité dont la conduite a été au cours de l'action un objet d'admiration pour les autres formations".

Nouvelle citation, lors de la prise de Sailly Saillisel le 15 Octobre "pour sa grande activité, sa bravoure admirable".

1917 - C'est l'année trouble. La Russie s'effondre - la France commence à douter après l'échec de l'offensive Nivelle sur l'Aisne.

Le 152 est engagé sur le Chemin des Dames au sud de Laon. Le 22 Mai, il enlève le plateau de Vauclerc. Violentement contre-attaqué en fin de journée, la situation devient tragique. Au 2ème Bataillon, "l'attitude énergique du Capitaine Jenoudet, l'autorité dont il fit preuve, la confiance qu'il inspira à tous, permirent de conserver intacts les gains de la journée."

Le 24 Juillet, nouvelle attaque sur le plateau de Vauclerc, par surprise et sans préparation. Ce fut une mêlée sanglante. Le matin, le capitaine Jenoudet est blessé par éclat d'obus. Il refuse de se faire évacuer. Il n'y consent que le soir après une nouvelle blessure, à la poitrine, par balle.

Exploit étonnant qui rappelle la bravoure, l'abnégation et l'esprit de sacrifice des soldats de l'An II ou des vétérans de Napoléon.

1918 - l'année de la décision. L'Allemagne qui a ramené ses troupes du front russe, tente de forcer le succès à l'Ouest, avant l'arrivée des Américains. Après avoir enfoncé les Anglais, les Allemands percent fin Mai le front français sur le Chemin des Dames. Pour la 1ère fois, depuis 1914, l'Armée Française recule.

Le 152 accourt à marches forcées dans la zone des combats. Léon Jenoudet qui vient d'être promu commandant à titre temporaire, commande le 3ème Bataillon. Le 30 Mai au soir, après une marche de 40 kilomètres, il est engagé. Dans le Journal de guerre du régiment, il est écrit "Les hommes étaient exténués, couverts de poussière, ruisselants de sueur. Etait-il possible de leur demander un effort quelconque ? Apparemment non, et pourtant il le fallut. Ce sont ces mêmes hommes du 3ème Bataillon du Commandant Jenoudet qui devaient devant Belleau écrire avec leur sang une des plus glorieuses pages de l'histoire du 15/2"... "Le 2 Juin, sur le front du 3ème Bataillon, la bataille fut la plus âpre. Lorsqu'en fin de journée, les éléments voisins cédèrent à la pression ennemie, le 3ème Bataillon, menacé d'être tourné à droite et à gauche, et qui ne pouvait se replier qu'à la nuit, opposa une résistance acharnée, causant aux Allemands des pertes énormes. Le Commandant Jenoudet, dont la fermeté et le sang froid avaient une fois de plus fait l'admiration de tous pouvait être fier de son bataillon".

Les Allemands ont été arrêtés. Foch, généralissime, décide de la contre-attaque, qui allait aboutir à la 2ème victoire de la Marne.

Le 18 Juillet, le bataillon Jenoudet fait la liaison entre le gros de son régiment et les "Marines" américains. Il atteint tous ses objectifs, faisant 150 prisonniers et capturant 3 canons. Le 22 Juillet, en pleine progression, un obus de gros calibre fauche les éléments de commandement du bataillon. Le commandant tombe, frappé par des éclats qui lui perforèrent l'abdomen, ce qui allait l'obliger à rester allongé pendant de longs mois.

A l'hôpital de campagne de Meaux, il reçoit des mains du Général Pétain, la rosette d'Officier de la Légion d'Honneur.

Dans une guerre de 4 ans, où tant de braves s'étaient distingués, le Commandant Jenoudet avait acquis des titres de guerre exceptionnels. A 32 ans, il était commandant après avoir gagné ses galons, en première ligne. Il était titulaire de la fourragère rouge à titre personnel pour avoir



participé aux 7 batailles où son régiment avait été décoré. Il était Officier de la Légion d'Honneur - 9 fois cité dont 6 fois à l'ordre de l'armée - 5 fois blessé -

SSSSSSS

L'ENTRE DEUX GUERRES  
(1919 - 1939)

---

Fin 1919, à peine guéri, Léon JENOUDÉ reprend le service actif.

En 1920, il se marie avec une Grandvallièrre, Reine THOUVEREY. Son père, Pierre THOUVEREY, dirige une scierie à Fort du Plasne, commune dont il est Maire et il le restera plus de 40 ans. A l'époque, il était aussi Conseiller Général du Canton de SAINT LAURENT.

A la fin de la guerre, l'Armée française continue à être engagée hors d'Europe, sur ce que l'on nomme les Théâtres d'Opérations extérieures.

Désigné en 1922 pour le Maroc, le Commandant Jenoudet est affecté, en raison de ses états de service, à une formation prestigieuse, la Légion Etrangère. Il prend le commandement à Meknès du 3ème Bataillon du 2ème Régiment Etranger. Les opérations se déroulent dans la région montagneuse du Moyen Atlas, au sud de TAZA. Les adversaires sont les tribus chleuhs, particulièrement courageuses, et qui utilisent avec une grande habileté un terrain accidenté qu'elles connaissent bien. Les accrochages sont violents et vont parfois jusqu'au corps à corps. Le 11 Août 1923, sous un soleil de plomb, au Djebel Idlane, les Chleuhs parviennent au centre du bataillon. Les légionnaires les rejettent mais au cours du combat, le Commandant Jenoudet est grièvement atteint, par une balle qui lui traverse les deux cuisses. C'est sa 6ème blessure.

A la fin de l'année, les opérations se terminent par la pacification du territoire, Le bataillon Jenoudet est cité à l'ordre de l'Armée pour "avoir donné le plus superbe exemple de crânerie, de bravoure et de discipline, faisant revivre au plus haut point les traditions de la vieille Légion".

Début 1925, le Commandant Jenoudet rentre en métropole. Trois enfants vont naître à son foyer : Monique, Pierre et Marie-Thérèse.

C'est la vie de l'Armée en temps de paix qui reprend avec sa succession de mutations et de promotions. Dans ses différentes fonctions, Léon Jenoudet montre toujours, à côté de ses qualités professionnelles, un caractère ferme et humain, sachant défendre et mettre en valeur ses subordonnés.

- Commandant Major au 134ème Régiment d'Infanterie à Châlon-sur-Saône
- Commandant Chef de Corps du 13ème Bataillon de Chasseurs Alpins à Chambéry, unité particulièrement réputée tant à la manoeuvre qu'à la montagne.

Lieutenant Colonel, il commande le détachement du 24ème Régiment de Tirailleurs Tunisiens à Chambéry.

En 1934, à 48 ans, il est promu Colonel, commandant le 95ème Régiment d'infanterie à Bourges.

Cherchant toujours à améliorer ses connaissances, il est désigné en 1936 pour suivre les cours du Centre des Hautes Etudes Militaires à PARIS, où sont formés les futurs chefs des Grandes Unités de l'Armée. Il a comme condisciple le Lieutenant-Colonel de Gaulle.

Commandeur de la Légion d'Honneur, il est affecté à LILLE comme Commandant de l'Infanterie de la 1ère Division Motorisée. En 1939, il est promu Général de Brigade.

## LA CAMPAGNE DE 1940

---

L'Infanterie de la 1ère Division motorisée comprend environ 9000 hommes, en majorité nordistes, répartis en 3 régiments. Le 1er de Cambrai, le 43 de Lille et le 110 de Dunkerque.

Le 10 Mai 1940, les Allemands passent à l'attaque. La mission de la Division est de se porter en Belgique, sur la Dyle, pour défendre la trouée de Gembloux en liaison avec la Division Marocaine.

Le 15 Mai, un Corps blindé allemand s'y engage, dont une Division blindée fait effort à la jointure de la Division Marocaine et de la 1ère DIM, où se trouve le 110.

En fin d'après-midi, les renseignements qui arrivent au P.C. de la Division sont mauvais. Les Marocains ont reculé, une brèche s'élargit avec le 110 qui est débordé. Le bataillon d'aile, son commandant ayant été tué, fléchit.

A 18 heures, le Général Jenoudet accourt sur le plateau, rallie officiers et soldats et les reportent en avant. L'engagement de troupes réservées permet ensuite de rétablir la situation. Malheureusement si à Gembloux, les panzers allemands ont été arrêtés, il n'en est pas de même au sud, sur la Meuse de Sedan à Dinant où le front a été enfoncé.

Pour éviter l'encerclement, la 1ère Division doit retraiter dans des conditions difficiles pour se rétablir à la frontière. Le 20 Mai, elle reçoit l'ordre de défendre l'Escaut dans la région de Condé, sur un front important de 15 kilomètres. Pendant six jours elle résiste vaillamment sans se laisser entamer par la vigueur croissante des attaques allemandes. Pendant six jours, le Général Jenoudet se dépense sans compter ; il est présent chaque fois que la situation devient critique et que le Chef doit prendre sur le terrain les mesures qui s'imposent.

Le 26 Mai au soir, le commandement de l'Armée décide la retraite sur Dunkerque. N'est-il pas trop tard ? Condé est à 120 kilomètres de Dunkerque, que les blindés allemands sont sur le point d'atteindre. La 1ère étape de 35 kilomètres s'effectue dans la nuit sur une route encombrée de convois.

Le 27 au soir, la 1ère Division se scinde en 2 éléments - une fraction, avec l'artillerie, les services et une partie de l'infanterie est embarquée sur véhicules pour Dunkerque où elle parviendra. L'autre fraction comprend la plus grande partie de l'infanterie (1er et 110 R.I.) et doit faire à pied une nouvelle étape de 50 kilomètres. Le Général Jenoudet, fidèle à sa conception du devoir qui consiste à se trouver là où se trouvent les plus grandes difficultés, décide de rester solidaire de la colonne à pied dont il assure le commandement.

Vers 22 heures, après la traversée de la Deule dans la région de Lille, l'avant-garde de la colonne avec laquelle il se trouve se heurte à des détachements blindés ennemis qui ont coupé la retraite (ce sont les blindés de Rommel). En même temps que le combat s'engage dans l'obscurité, le Général Jenoudet envoie ses agents de liaison pour hâter la vitesse du gros du détachement, espérant ainsi pouvoir profiter de la nuit pour filtrer à travers un encerclement qui n'est pas encore continu. Malheureusement autour des ponts, la confusion est extrême, et plusieurs divisions s'enchevêtrent. Le 1er R.I. qui s'est déployé face à la menace et dont les hommes sont exténués, ne peut être rassemblé avant le jour. Il n'est plus possible de forcer le destin. Si en 1915, à l'Hartman le Capitaine Jenoudet avait pu sauver sa compagnie, en 1940, le Général à la tête d'une Grande Unité ne peut le faire.

Dans la région de Lille, les divisions tentent de s'organiser. Il s'agit de retenir le maximum de forces ennemies et de faciliter ainsi l'embarquement à Dunkerque des unités alliées. La mission du Général Jenoudet est de défendre à quelques kilomètres au sud de Lille la ville de Loos. Un centre de résistance est organisé, les routes barricadées, les maisons crénelées, des réduits aménagés. Les munitions disponibles sont partagées, les civils gagnent Lille ou se terrent dans les caves.

Le 29 Mai, la bataille se déroule particulièrement à l'est, au faubourg de Lille, où la 15ème Division du Général Juin cesse le combat en fin de journée.

Le 30 Mai, l'ennemi porte son effort sur Loos. Toutes ses tentatives de progression, appuyées par de puissants bombardements d'artillerie sont enrayées. Il recourt à l'intimidation ; par hauts parleurs, par radio,

il somme nos hommes de se rendre  
s'ils ne veulent pas être anéantis et la ville détruite.

Le 31 Mai au matin, les bombardements redoublent, la pression ennemie s'accroît - Le 1er Régiment résiste héroïquement ; 2 des 3 commandants de bataillon sont tués en première ligne mais les munitions s'épuisent et l'ennemi progresse - En fin de matinée, le Général Molinié, qui commande l'ensemble

des forces encerclées autour de Lille, donne au Général Jenoudet l'ordre formel de replier son P.C. et lui envoie un peloton d'autos mitrailleuses à cet effet. Petit à petit, et surtout faute de munitions, la défense s'effrite ; le P.C. est bloqué et bombardé ; ses groupes de défense sont submergés. Vers 20 h, le PC est enlevé d'assaut à la grenade. Le Général Jenoudet est prisonnier. Mené devant le Général allemand qui a réuni son état-major, celui-ci lui dit : "Général, je vous félicite pour la résistance très courageuse et très habile que vous avez soutenue dans Loos dans une situation désespérée. C'est digne du passé de l'Armée Française".

Peu après, le Général Molinié avait obtenu du Commandement allemand, les honneurs de la guerre pour ses troupes qui devaient cesser le combat. Bien que déjà prisonnier, le Général Jenoudet et les troupes sous son commandement obtinrent également, en hommage pour leur résistance valeureuse, les honneurs militaires.

Le 1er Juin, sur la grand-place de Lille, les détachements français en armes défilèrent devant 4 généraux français, dont le Général Jenoudet, alors que les troupes allemandes présentaient les armes.

En 1940, la France a subi la plus grande défaite militaire de son histoire. Elle a cessé d'être une très grande puissance mondiale. Les causes de ce désastre sont graves et nombreuses. Il est juste de se rappeler que bien des Unités défendirent leur pays avec le plus grand courage et sans défaillance. Pour Léon Jenoudet, c'est prématurément la fin du service actif. La chance a tourné. "La baraka" l'a abandonné.

Il est emmené dans la forteresse de Koenigstein en Saxe. Victime des mauvaises conditions de captivité (son camarade de casemate meurt à la fin de l'été), ressentant les séquelles de ses blessures et les fatigues d'une campagne où il ne s'était pas ménagé, il tombe gravement malade et perd l'usage de la parole. Rapatrié sanitaire, il passe l'année 1941 dans les hôpitaux, puis il est mis en retraite en 1942. Il a cependant la grande satisfaction morale d'être élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

*Il se retire à Lons-Le-Saunier, Rue de la Chevalerie. Il voit avec joie arriver l'heure de la Libération puis celle de la Victoire, avec sans doute l'amertume de ne plus pouvoir, en raison de son état, participer à nouveau au combat et servir sa Patrie. Sa robuste constitution lui permet de retrouver petit à petit la santé. Il participe à la vie associative de la Cité et aime se rendre à l'occasion dans le Grandvaux, le pays de ses aïeux. Les années passent. Le 31 juillet 1972, après une courte maladie, il décède à Lons-Le Saunier.*

*Il est enterré au cimetière de Fort du Plasne, dans le caveau de sa belle famille Pierre Thouverey.*

Léon Jenoudet fait partie d'une génération formée dans le culte de la Patrie et dans la morale du Devoir. C'était le temps où les Français acceptaient de se sacrifier pour un idéal = vivre Libre et Français - ou mourir.

Il fut un Soldat. Il connaissait pour l'avoir vécu, la vie des soldats, leurs sentiments et leurs souffrances. Il était avec eux dans les vagues d'assaut, dans la boue des tranchées, dans les marches forcées, sous les orages d'artillerie. Comme eux, il était marqué par l'esprit de discipline. Il savait l'importance des Forces Morales, la force de la camaraderie et de l'esprit de sacrifice autour du drapeau, qui rendent une troupe invincible. 6 blessures témoignaient de sa bravoure et de son engagement personnel.

Il fut un Chef - Pendant toute sa carrière, il chercha à perfectionner ses connaissances. Ses qualités de caractère s'équilibraient avec celles du coeur ; l'énergie allait de pair avec la bienveillance ; la volonté s'alliait à la compréhension - Homme de devoir, il payait de sa personne - Pour lui, il ne s'agissait pas, au moment de l'épreuve, de rester dans un lointain PC mais de "participer à l'avant" à l'action, à l'endroit crucial où les hommes ont besoin de trouver le chef lucide et calme qui donne confiance par son exemple.

Mais n'avait-il pas d'abord les traits et le caractère du Grandvallier ? La haute taille, la résistance physique exceptionnelle qui l'avait fait appeler l'incroyable en 14-18, la ténacité et le sens des réalités. N'avait-il pas aussi la modestie et l'esprit d'indépendance.

Qui en parlant à cet homme courtois, plein d'humour, savait qu'il avait participé à tant de combats, connu tant de dangers, reçu tant de témoignages glorieux ?

Telle fut la carrière du

**Général Charles Léon JENOUDET**  
**Grand Officier de la Légion**  
**d'Honneur**

Que les habitants du Grandvaux sachent bien qu'il était un des leurs.



## B I L A N I 9 8 8

-----  
 ( Arrêté des écritures au 6 Décembre 1988 )

	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
COTISATIONS	15.035,00 (A)	
DONS	1.497,42	
SUBVENTIONS 1987/1988	6.500,00 (B)	
SORTIE PEDESTRE 8/5/88	509,00	400,00
TIRAGE DES ROIS	35,00	653,65
SOIREE DEBAT	-	173,95
SORTIE de NANCRA Y 5/88	3.200,00	4.321,00
PETIT BAL COSTUME 3/88	3.370,30	2.519,40
SORTIE VILLERS LE LAC-LOCLE-CHAUX FONDS	4.560,00	5.972,40
" LES LIENS N°24et 25	193,00	4.923,55
BIBLIOTHEQUE	-	697,90
EXPOSITION "BANC PUBLIC " LES PIARDS	8.042,00	7.058,86
VENTE SOUVENIRS PHILATELIQUES	2.783,00	-
EXPOSITION " CROIX ROUGE "	1.042,00 (C)	1.136,72
EXPOSITION 1989 - PRENOVEL	96,00	96,00
CHAUFFAGE	-	250,00
ABONNEMENTS DIVERS - cotisation		425,00
frais divers		275,00
FRAIS FINANCIERS		5,00
FRAIS DE BUREAU		141,67
FRAIS DE TELEPHONES		300,00
FRAIS PTT ( TIMBRES POSTE )		1.110,00
INTERETS CAISSE D'EPARGNE	2.037,84	-
	-----	-----
TOTAL RECETTES	48.804,56	TOTAL DEPENSES-30.460,10
EXCEDENT 1988	18.344,46	
	=====	
REPORT à NOUVEAU	59.064,85	
EXCEDENTS 1988	18.344,46	
	-----	
	77.409,31	
	-----	
	-----	
		EXISTENCES :
		CAISSE D'EPARGNE 50.523,38
		ESPECES CAISSE 224,00
		C.C.P. 26.661,93
		-----
		77.409,31
		-----



SUITE DU BILAN

-----

DETAILS SUR RECETTES et DEPENSES -

A/ COTISATIONS 1988 14.755,00  
 (y compris retards )  
 Avances sur COTISATIONS 1989 280,00  
 -----  
 15.035,00

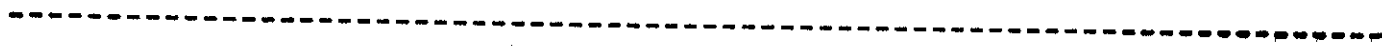
B/ SUBVENTIONS 1987/1988

- SAINT LAURENT 87 et 88 - 4.000,00
- LAC DES ROUGES TRUITES 87-88 400,00
- PRENOVEL 87 200,00
- CHAUX DES PRES 1987 200,00
- CHAUX DU DOMBIEF 87 300,00
- GRANDE RIVIERE 87 et 88 1.000,00
- SAINT PIERRE - 88 200,00
- FORT DU PLASNE 88 100,00
- LA CHAUMUSSE 88 100,00

-----  
 6.500,00

c/ EXPOSITION CROIX ROUGE 1988

Avances sur Consommation pour mémoire 151,50  
 stock marchandises



C O T I S A T I O N

-----

NOTRE COTISATION pour 1989 est restée inchangée

SOIT 35 Frs , que nous vous prions de régler rapidement  
par mode à votre convenance .

COMPTE CHEQUES POSTAUX N° 2861-59 **F** DIJON  
 au NOM DES AMIS DU GRANDVAUX  
 MAIRIE DE GRANDE RIVIERE  
 39150 - SAINT-LAURENT

D'Avance Merci .....

# Les Amis du Grandvaux

Mairie de Grande Rivière  
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

le 7 DECEMBRE 1988

ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JANVIER 1989

## CONVOCATION

Les membres de la Société " LES AMIS DU GRANDVAUX " sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire le 6 JANVIER 1989 à 20 H 30 à la salle des GUILLONS - Mairie de GRANDE RIVIERE , notre siège social .

### ORDRE DU JOUR

- Lecture et approbation du Compte-Rendu de l'Assemblée ordinaire du Vendredi 21 Octobre 1988 .

- Compte rendu financier du Trésorier et approbation des comptes. " Bilan " ( voir lien N° 26 de Décembre 1988 )

- Rapport moral du Président et rappel des différentes activités en cours de l'année 1988 .

-Renouvellement des membres au sein du Conseil d'Administration afin de porter celui-ci à 12 membres comme il en a été décidé au cours de la réunion du 21 Octobre 1988 ,d'un commun accord des présents.

D'après les statuts ,il y a lieu d'élire un Conseil de 12 membres : 2 Vices-Présidents - I Trésorier - I Secrétaire et I secrétaire adjoint , et 6 membres responsables des Commissions soit

- Bibliothèque
- Lien
- Section Philatélique
- Matériel
- Expositions
- Relations extérieures avec Correspondant

de Presse .

Le Président lance un appel pressant à tous les sociétaires afin qu'ils veuillent bien faire un petit effort pour se mobiliser ,afin d'aider le bureau .

Vous remarquerez un changement important par rapports aux années antérieures .En effet la loi ne fait pas obligation d'avoir recours aux pouvoirs des personnes absentes pour l'établissement du quorum ,réalisé avec les seuls présents.Les décisions prises par eux ne peuvent être contestées .Cela ne signifie pas pour autant que votre présence ne soit pas indispensable.

Le Bureau actuel est composé de Monsieur CHARNU Louis,  
Président - Madame PIARD Denise et Monsieur MICHEL GROSJEAN Raymond  
Vices-Présidents - Monsieur GASQUI Jean Trésorier - Madame  
MAILLY SALINS Renée Secrétaire .

--Notre Vice-Présidente , Madame PIARD Denise nous a informé qu'  
elle aimerait être déchargée des grosses responsabilités, tout en  
demeurant active au sein de la Société .

Les Candidats au Conseil d'administration sont priés  
de se faire connaître à l'aide du questionnaire ci-dessous :

Pour se présenter , il serait préférable d'être à jour  
de ses cotisations .

A la fin de l'Assemblée , nous tirerons les rois.  
Alors ,c'est promis , nous comptons sur votre présence ...! et  
d'avance soyez en vivement remerciés .

JOYEUX NOEL - et MEILLEURS VOEUX POUR 1989 .

-----

NOM	PRENOMS
ADRESSE	
VILLE :	CODE POSTAL :

Désire se présenter AU CONSEIL D'Administration

OUI NON

Désire être convoqué régulièrement AUX REUNIONS

OUI NON

Désire être convoqué seulement AUX ANIMATIONS -

OUI NON

( ceci afin d'éviter des frais de courrier inutiles )

OBSERVATIONS EVENTUELLES -

